

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA SUIPPE

## DISPOSITIFS D'INFORMATION ET DE TRANSPARENCE SPECIFIQUES A L'INTERCOMMUNALITE

---

### PREAMBULE

La loi « Chevènement » du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale renforce les liens entre communes membres et groupement. L'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit trois dispositifs d'information et de transparence :

#### **1 – Rapport d'activités**

Un rapport d'activités, accompagné du compte administratif de l'exercice, doit être adressé par le président de la communauté de communes ou d'agglomération au maire de chaque commune membre avant le 30 septembre de chaque année.

Il doit obligatoirement faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les conseillers communautaires de la commune sont entendus.

#### **2 – Rapport semestriel des conseillers communautaires**

Les délégués de la commune doivent obligatoirement rendre compte à leur conseil municipal au moins deux fois par an de l'activité de la communauté.

### RAPPORT D'ACTIVITES 2007 à transmettre avant le 30 septembre 2008 au maire de chaque commune membre

Ce rapport obligatoire a essentiellement pour objet d'améliorer la transparence et de favoriser un débat démocratique au sein des conseils municipaux. Son contenu est laissé à la libre appréciation du président. Une copie du compte administratif 2007 doit obligatoirement être jointe et, le cas échéant, une copie des comptes administratifs relatifs aux budgets annexes.

## I – HISTORIQUE DE LA COMMUNAUTE

La Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe a été créée par arrêté préfectoral le 17 octobre 2003.

Adhésion dès l'origine : 7 communes

- Auménancourt
- Bazancourt
- Boulton sur Suipe
- Heutréville
- Isles sur Suipe
- Saint Etienne sur Suipe
- Warmerville

Les statuts ont fait l'objet de modifications :

- Avenant n° 1 en date du 11 mars 2004.
- Avenant n° 2 en date du 20 octobre 2005.

## II – CARTE D'IDENTITE AU 31 DECEMBRE 2006

### A) LES COMMUNES MEMBRES

La Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe est composée de 7 communes et compte 7684 habitants.

| Communes                | Maires           | Populations |
|-------------------------|------------------|-------------|
| AUMENANCOURT            | Thierry SARAZIN  | 869         |
| BAZANCOURT              | Yannick KERHARO  | 1952        |
| BOULT SUR SUIPE         | Claude SCRABALAT | 1364        |
| HEUTREGIVILLE           | Claude VIGNON    | 393         |
| ISLES SUR SUIPE         | Guy RIFFE        | 673         |
| SAINT ETIENNE SUR SUIPE | Max BOIRAME      | 255         |
| WARMERIVILLE            | Patrice MOUSEL   | 2178        |

### B) LES INSTANCES

#### 1 – LE PRESIDENT

Monsieur Yannick KERHARO préside l'assemblée depuis le 3 décembre 2003.

#### 2 – LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire est composé de 7 membres :

- Monsieur Yannick KERHARO
- Monsieur Claude VIGNON
- Monsieur Patrice MOUSEL
- Monsieur Thierry SARAZIN
- Monsieur Guy RIFFE
- Monsieur Claude SCRABALAT
- Monsieur Max BOIRAME

Il s'est réuni 15 fois au cours de l'exercice 2007.

### 3 – LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La Communauté de Communes est administrée par un conseil communautaire, composé de 29 membres titulaires et 15 membres suppléants conformément aux statuts de la communauté, selon la répartition prévue dans l'article 4 des statuts.

| Communes                        | Noms – Prénoms  |
|---------------------------------|---|
| <u>AUMENANCOURT</u>             | <b><u>Titulaires</u></b><br>Thierry SARAZIN<br>Elisabeth BAUDESSON<br>Annie-Paule VAUDE<br><b><u>Suppléants</u></b><br>Camille BŒUF<br>Dominique ARESTIER   |
| <u>BAZANCOURT</u>               | <b><u>Titulaires</u></b><br>Yannick KERHARO<br>Laurent MARECHEAU<br>James COQUART<br>Jérôme GILLE<br>Madeleine CHASSE<br>Agnès BACHELART<br>Claude BEGOUX<br>Thierry LEROUX<br><b><u>Suppléants</u></b><br>Alain BOURDAIRE<br>Francine BEGNY<br>Alain DETIENNE<br>Christophe CHEMIN |
| <u>BOULT SUR SUIPPE</u>         | <b><u>Titulaires</u></b><br>Claude SCRABALAT<br>Françoise NOUVEAU<br>Danièle VEZILIER<br>Hervé RENAULT<br><b><u>Suppléants</u></b><br>Claude ROMAGNY<br>Gilbert ZANTE   |
| <u>HEUTREGIVILLE</u>            | <b><u>Titulaires</u></b><br>Claude VIGNON<br>Camille PANNET<br><b><u>Suppléants</u></b><br>Eloi VERDELET  |
| <u>ISLES SUR SUIPPE</u>         | <b><u>Titulaires</u></b><br>Guy RIFFE<br>Gérard PARGNY<br>Eric PINIARSKI<br>Bernard GASSMANN<br><b><u>Suppléants</u></b><br>Jean-Christophe MANGEART<br>Joël BACQUENOIS   |
| <u>SAINT ETIENNE SUR SUIPPE</u> | <b><u>Titulaires</u></b><br>Max BOIRAME<br>Françoise MADELAIN<br><b><u>Suppléants</u></b><br>Michel ARNOULD   |

|                            |  |
|----------------------------|--|
| <b><u>WARMERIVILLE</u></b> | <b><u>Titulaires</u></b><br>Patrice MOUSEL<br>Nathalie BOUET<br>Jean-Michel LIESCH<br>Jean-François DORKEL<br>Stéphane DORUCH<br>Jean-François BICHELER<br><b><u>Suppléants</u></b><br>Luc BOGENEZ<br>Jean-Michel MENU<br>Jacky FAUCHEUX |
|----------------------------|--|

Le Conseil Communautaire s'est réuni 8 fois au cours de l'exercice 2007

#### 4 – LES COMMISSIONS

| <b>COMMISSION PERISCOLAIRE – EXTRASCOLAIRE</b> |   |
|--|---|
| <b><u>PRESIDENT</u></b><br>Thierry SARAZIN     | <b><u>MEMBRES</u></b><br>Camille PANNET<br>Thierry LEROUX<br>Claude BEGOUX<br>Danièle VEZILIER<br>Jacky FAUCHEUX<br>Jean-François BICHELER<br>Nathalie BOUET<br>Annie-Paule VAUDE<br>Eric PINIARSKI<br>Agnès BACHELART<br>Madeleine CHASSE<br>Laurent MARECHEAU<br>Francine BEGNY<br>Claude ROMAGNY |

La commission « Péri-scolaire/Extrascolaire » s'est réunie 2 fois au cours de l'exercice 2007.

| <b>COMMISSION ZONE D'ACTIVITES/EQUIPEMENTS SPORTIFS</b> |   |
|---|---|
| <b><u>PRESIDENT</u></b><br>Patrice MOUSEL               | <b><u>MEMBRES</u></b><br>Christophe CHEMIN<br>Michel ARNOULD<br>James COQUART<br>Eloi VERDELET<br>Thierry LEROUX<br>Hervé RENAULT<br>Jean-François DORKEL<br>Jean-Michel LIESCH<br>Jean-Michel MENU<br>Camille BŒUF<br>Bernard GASSMANN<br>Alain BOURDAIRE<br>Gilbert ZANTE<br>Alain DETIENNE |

La commission « Zone d'activités/Equipements sportifs » s'est réunie 3 fois au cours de l'exercice 2007.

## COMMISSION ENVIRONNEMENT

### PRESIDENT

Claude VIGNON

### MEMBRES

Camille PANNET  
Françoise NOUVEAU  
Stéphane DORUCH  
Jean-Michel LIESCH  
Jean-Michel MENU  
Madeleine CHASSE  
Camille BŒUF  
Joël BACQUENOIS  
Claude ROMAGNY  
Gilbert ZANTE

La commission « Environnement » s'est réunie 1 fois au cours de l'exercice 2007.

## COMMISSION SCOLAIRE

### PRESIDENT

Claude SCRABALAT

### MEMBRES

Françoise MADELAIN  
James COQUART  
Hervé RENAULT  
Danièle VEZILIER  
Jacky FAUCHEUX  
Jean-François BICHELER  
Nathalie BOUET  
Annie-Paule VAUDE  
Bernard GASSMANN  
Laurent MARECHEAU  
Dominique ARESTIER

La commission « scolaire » s'est réunie 3 fois au cours de l'exercice 2007.

## COMMISSION COMMUNICATION – INFORMATION

### PRESIDENT

Max BOIRAME

### MEMBRES

Claude BEGOUX  
Elisabeth BAUDESSON  
Jérôme GILLE  
Agnès BACHELART  
Gérard PARGNY

La commission « Communication-Information » ne s'est pas réunie au cours de l'exercice 2007.

## COMMISSION BUDGET-FINANCES

### PRESIDENT

Guy RIFFE

### MEMBRES

Françoise NOUVEAU  
Jean-François DORKEL  
Stéphane DORUCH  
Eric PINIARSKI  
Jérôme GILLE  
Laurent MARECHEAU  
Alain DETIENNE

La commission « Budget-Finances » s'est réunie 2 fois au cours de l'exercice 2007.

|   |  |
|---|--|
| <b>COMMISSION DE REFLEXION SUR L'ORGANISATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE DU SECTEUR EST</b> |  |
|---|--|

|                         |                       |
|-------------------------|-----------------------|
| <b><u>PRESIDENT</u></b> | <b><u>MEMBRES</u></b> |
|-------------------------|-----------------------|

Yannick KERHARO

Claude SCRABALAT  
Claude VIGNON  
Camille PANNET  
Nathalie BOUET  
Jean-François BICHELER  
Jacky FAUCHEUX  
Jean-François DORKEL  
Guy RIFFE  
Eric PINIARSKI  
Laurent MARECHEAU  
Annie-Paule VAUDE  
Jean-Christophe MANGEART  
Patrice MOUSEL

La commission "Réflexion sur l'organisation scolaire et périscolaire du secteur Est" s'est réunie 4 fois au cours de l'exercice 2007.

Elle a participé aux travaux du Cabinet BECARD et PALAY pour le choix définitif du site d'implantation des différents équipements.

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| <b>COMMISSION D'APPEL D'OFFRES</b> |  |
|------------------------------------|--|

|                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| <b><u>TITULAIRES</u></b> | <b><u>SUPPLEANTS</u></b> |
|--------------------------|--------------------------|

Thierry SARAZIN  
Claude VIGNON  
Claude SCRABALAT

Patrice MOUSEL  
Max BOIRAME  
James COQUART

La commission « Appel d'offres » s'est réunie 4 fois au cours de l'exercice 2007.

### C) L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA STRUCTURE

L'effectif communautaire est resté stable à 53 agents permanents au 31 décembre 2007.

J. M.LEDUC  
Directeur des Services

SECRETARIAT  
GENERAL

Sabine BARBIER  
Comptable

Josette  
SUCHORSKI  
Secrétaire

SERVICES  
TECHNIQUES

Frédéric COUET  
Agent technique  
Fonction A.C.M.O.

SERVICE  
JEUNESSE  
ENFANCE  
EDUCATION

Lydie LEMAIRE-GIRAUD  
Directrice  
Jean-Baptiste LAVAURE  
Adjoint à la Directrice

SERVICE  
SCOLAIRE

(ATSEM, entretien, accompagnement car)

AUMENANCOURT

Lydie GUENARD  
Josette GEORGIN  
Sandra JOSSO  
Sylvie LECUYER

BOULT S/SUIPPE

Agnès DAVID  
Elisabeth GOBLET  
Nathalie JACQUEMART  
Jacqueline LATOUR  
Isabelle TELLIER

BAZANCOURT

Françoise BEGOUX  
Christiane BOUVY  
Sylvie BONNOT  
Annie DELIERE  
Nadège LESIEUR  
Aurélie MAILLET  
Nathalie WAJDA

ISLES S/SUIPPE

Marie-Pierre MOREAU  
Maryse OBLET

WARMERVILLE

Jacqueline CELLIER  
Géraldine DELIGNY  
Francine GAIDOZ  
Marinette PIOT  
Vanessa VIGNON

SERVICE  
PERISCOLAIRE

Restauration scolaire, Accueil matin et soir

AUMENANCOURT

Josette GEORGIN  
Lydie GUENARD  
Sandra JOSSO  
Jocelyne LECUYER  
Danièle NICOLAS

BAZANCOURT

Sabine BARRE  
Françoise BEGOUX  
Sylvie BONNOT  
Paméla JOLY  
Myriam MANNARINO  
Annie DELIERE  
Aurélie MAILLET

BOULT S/SUIPPE

Sandrine DUHAMEL  
Sébastien GUILLAUME  
Nathalie JACQUEMART  
Jacqueline LATOUR  
Virginie LEBRUN  
Isabelle SECCI  
Isabelle TELLIER  
Stéphanie VIDINHA

ISLES S/SUIPPE

Sophie GUILLOZO  
Marie-Claire HAPPACK  
Marie Pierre MOREAU

WARMERVILLE

Sophie CHARPENTIER  
Amanda MARIE  
Patricia DOLIZY  
Francine GAIDOZ  
Christiane GUYOT  
Vanessa VIGNON

Recrutements d'agents contractuels saisonniers

SERVICE  
EXTRASCOLAIRE Centre  
de Loisirs

Vacances scolaires  
Mercredi

AUMENANCOURT

Lydie GUENARD

BAZANCOURT

Jean-Baptiste LAVAURE  
Sabine BARRE

BOULT S/SUIPPE

Sébastien GUILLAUME

WARMERVILLE

Sophie CHARPENTIER

Recrutements d'agents  
contractuels saisonniers

SERVICE ACTIONS  
ADOLESCENTS

Sabine BARRE

Recrutements  
d'agents contractuels  
saisonniers

ACCUEIL  
JEUNE ENFANCE  
(Crèches)

BOULT S/SUIPPE

Marie CUBERO  
Sylvie GONZALES  
Sandrine MARTEL  
Emilie PARISOT  
Annabel PINTO  
Frédérique SCHOULER

WARMERVILLE

Blandine GERARDIN  
Lise BELHAIRE  
Corinne COCHON  
Amélie JOUBERT  
Nathalie LANFRIT  
Vanessa MICHAUX (remplaçante)

RELAIS ASSISTANTES  
MATERNELLES

BOULT SUR SUIPPE  
Caroline BOILEAU

56 agents permanents au 31 décembre 2009  
soit 39 équivalent temps plein

### III - LES ACTIONS MENEES AU COURS DE L'ANNEE 2007

#### A) L'Accueil Jeune Enfance à Boulton sur Suippe

Ce dossier qui a débuté en 2004 s'est poursuivi en 2007 par la mise en œuvre des travaux.

Coût estimé de l'opération environ 1 200 000 € TTC.

#### Financements obtenus :

|                                    |                  |
|------------------------------------|------------------|
| CAF, Département, Région et Etat : | 687 341 €        |
| FCTVA :                            | <u>185 832 €</u> |
| TOTAL                              | 873 173 €        |

le terrain étant cédé pour l'euro symbolique par la commune de Boulton sur Suippe.

CAPACITE DE L'ETABLISSEMENT : 20 places. Un relais assistantes maternelles est également intégré à l'ouvrage.

#### B) Pôle scolaire, sportif et de services du secteur Est

Une étude beaucoup plus approfondie a été menée par le Cabinet BECARD et PALAY en 2007 sur 2 des 3 sites préalablement étudiés pour évaluer avec précision les coûts réels compte tenu des contraintes environnementales, paysagères, urbanistiques et règlementaires pouvant exister sur les 2 sites étudiés à savoir :

- Site HARMEL
- Site au Nord de Warmeriville.

Le choix du site HARMEL a été formalisé par 23 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions, le 9 juillet 2007 par le Conseil communautaire avec les éléments suivants :

- implantation sur le site HARMEL du groupe scolaire comprenant :
  - l'école maternelle
  - l'école élémentaire
  - la restauration scolaire
  - l'accueil périscolaire
  - un plateau d'évolution sportive extérieur.
- Implantation d'un gymnase sur le site sportif d'Isles sur Suippe en face de la zone d'activités du Val des Bois (près des terrains de football et du centre équestre).

Le résultat final de cette étude prenant en compte ce choix sera présenté en conseil communautaire début 2008.

#### C) Les actions économiques

La fiscalité de notre collectivité reposant essentiellement sur la Taxe Professionnelle (taux unique 2007 = 8,55 %), il est impératif d'accueillir de nouvelles activités économiques sur notre territoire communautaire afin d'élargir les bases fiscales pour financer les nouveaux projets.



Il a donc été décidé de développer la zone d'activités du Val des Bois située entre Isles sur Suippe et Warmeriville sur le secteur déclaré d'intérêt communautaire.

Les travaux de la 3<sup>ème</sup> tranche de la Zone d'Activités et de requalification des tranches antérieures sont en cours fin 2007 et devraient être finis dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2008 avec une commercialisation pour le second trimestre 2008.

Parallèlement, l'étude cofinancée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et d'Eprenay (50%) et la Communauté de Communes de la Vallée de la Suippe (50%) pour la faisabilité d'un parc d'activités situé entre les échangeurs des Sohettes et la zone actuelle du Val des Bois sur les territoires d'Isles sur Suippe et Warmeriville a été réalisée.

Le rendu de cette étude a été fait le 28 mars 2007 par le Cabinet EGIS ENVIRONNEMENT.

Une étude complémentaire a été lancée le 4 juin 2007 afin d'évaluer la ressource en eau de notre secteur notamment par rapport aux besoins qualitatifs et quantitatifs tant des activités économiques que de l'habitat déjà existants et à venir.

C'est la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt en qualité d'Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage qui a établi le cahier des charges de cette étude qui devrait aboutir pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 et permettre de vérifier si notre territoire est en capacité en termes de ressources en eau de répondre aux tensions auxquelles il est soumis : demandes des populations, des industriels et de Reims Métropole.

L'Agence de l'Eau devrait participer à hauteur de 50% sur ce dossier.

La Communauté de Communes de la Plaine de Bourgogne et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et d'Eprenay devraient également y participer (une convention ayant été proposée).

Une quinzaine d'hectares ont également été mis en réserves cette année par la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (S.A.F.E.R.) dans le cadre d'une convention passée avec notre Communauté de Communes pour faire face aux besoins fonciers nécessaires pour le développement économique de ce secteur.

Une mission pour la recherche de fonds européens a également été confiée au Cabinet "INITIALITES".

#### D) Etude d'entretien, d'aménagement et de valorisation de la rivière Suippe

L'étude s'est poursuivie.

Le cahier des charges a été validé le 26 mars 2007 et le recrutement du cabinet a été lancé en partenariat avec le Syndicat Mixte Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Vesle (S.I.A.BA.VE), notre Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage sur ce dossier.

L'entreprise POYRY ENVIRONNEMENT de Besançon a été recrutée le 24 septembre 2007 pour un montant de 74 887,54 € TTC.

Des financements à hauteur de 77% ont été obtenus pour cette étude de la part de l'Agence de l'Eau, de l'Entente Aisne-Oise et du Conseil Régional de Picardie.

Le S.I.A.BA.VE assurant de son côté l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage à titre gracieux.

L'étude doit durer environ 2 ans.

#### E) Forum Métiers de l'Agro - Industrie " M.A.I."

Un forum de découverte des métiers de l'agro - industrie à destination des publics "jeunes" (3<sup>ème</sup> de collège, lycéens et universitaires) et demandeurs d'emploi devrait être mis en place fin 2008.

Une réflexion est menée en partenariat avec les entreprises de la plaque agro industrielle (Chamtor, ARD, Cristanol, Sucrierie) et de la logistique (Promotrans), l'Espace Métiers, l'Education Nationale et d'autres institutionnels, la Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (P.A.I.O.) de Bazancourt pour l'organisation de cet évènement associé au pôle de compétitivité.

## F) Equipements et travaux dans les écoles

Près de 60 000 € ont été consacrés au gros entretien des écoles, et à l'acquisition de mobiliers et de matériels technique ou pédagogiques (tables, chaises, photocopieurs, matériels informatiques, etc...).

Des classes ont été repeintes sur plusieurs sites (maternelle et élémentaire de Warmeriville).

Une classe de Boulton sur Suipe a vu son mobilier renouvelé en élémentaire ; un photocopieur a été acquis pour la maternelle de Boulton sur Suipe.

Un photocopieur a été changé à Auménancourt. De nouveaux postes informatiques ont été installés dans différentes écoles.

A titre indicatif, la charge scolaire 2007 s'élève à 816 515 € pour la Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe y compris la cotisation au Syndicat Mixte Intercommunal Scolaire (160 489 €) ce qui représente 1 097,20 € par élève par an en maternelle, 573,44 € par élève par an en élémentaire et 409,41 € par élève par an pour un collégien.

## G) Actions périscolaires, extrascolaires et accueil jeune enfance

### 1) Périscolaire

Des actions périscolaires sont menées les matins (1h), les midis (dont 2h de restauration scolaire) et les soirs (2h) sur les sites suivants :

AUMENANCOURT  
BOULT SUR SUIPPE  
BAZANCOURT  
ISLES SUR SUIPPE  
WARMERIVILLE

La commune d'Heutrégiville étant rattachée au Regroupement Pédagogique Déconcentré d'EPOYE/ SAINT MASMES/HEUTREGIVILLE.

La commune de Saint Etienne sur Suipe étant rattachée au Regroupement Pédagogique Concentré d'AUMENANCOURT/SAINT ETIENNE SUR SUIPPE.

Trois sites de restauration scolaire sont desservis le midi en liaison froide (Auménancourt/Isles sur Suipe/Boulton sur Suipe).

Un site est desservi le midi en liaison chaude (Warmeriville).

Un site est desservi le midi par prestation de service au collège de Bazancourt (BAZANCOURT)

En 2007, ont été accueillis en moyenne par jour sur tous les sites :

|            |             |
|------------|-------------|
| Le matin : | 30 enfants  |
| Le midi :  | 232 enfants |
| Le soir :  | 130 enfants |

### 2) Estrascolaire

Des actions extrascolaires sont menées les mercredis et pendant les petites et grandes vacances scolaires sur les sites suivants en fonction des effectifs :

AUMENANCOURT  
BOULT SUR SUIPPE  
BAZANCOURT  
WARMERIVILLE

Des actions à destination des adolescents sont également mises en place.

En 2007, ont été accueillis en moyenne par jour sur tous les sites :

|                        |                    |
|------------------------|--------------------|
| Les mercredis :        | 42 enfants         |
| Les petites vacances : | 50 enfants         |
| Les grandes vacances : | 115 enfants        |
| Actions Adolescents :  | 7 jeunes concernés |

### 3) Accueil Jeune Enfance

Deux sites, l'un à Warmeriville, l'autre à Boulton sur Suipe permettent aujourd'hui l'accueil de 25 enfants de quelques mois à moins de 3 ans.

Dès 2008, la capacité d'accueil sera portée à 35 enfants grâce à l'ouverture de la nouvelle crèche à Boulton sur Suipe.

## BILAN FINANCIER GLOBAL 2007 DU SERVICE

|                             |                  |
|-----------------------------|------------------|
| <b>DEPENSES</b>             | <b>876 134 €</b> |
| <b>RECETTES</b>             | <b>585 909 €</b> |
| <b>CHARGE COMMUNAUTAIRE</b> | <b>290 225 €</b> |

Les recettes sont constituées pour 256 486 € par les participations parentales.

Pour le reste soit 329 423 € par les financements de la Caisse d'Allocations familiales, de la Mutualité Sociale Agricole et du Conseil Général.

## IV – LA GESTION FINANCIERE

### A) LE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Est joint au présent rapport le compte administratif 2007.

Vous trouverez également le détail de la dette en cours au 31 décembre 2007, le montant des annuités, le tableau de l'amortissement prévisionnel de la dette, l'état des immobilisations, le tableau des emplois ouverts au sein de la Communauté de Communes au 31 décembre 2007.

Il paraît important de rappeler la part consacrée par habitant pour chacune des compétences transférées à savoir :

### COÛT PAR HABITANT DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES EN 2007

|                   |          |
|-------------------|----------|
| SERVICE SCOLAIRE* | 113,14 € |
|-------------------|----------|

#### SERVICE ANIMATIONS

|   |         |
|---|---------|
| - Accueil périscolaire matin, midi et soir  |         |
| - Accueil jeune enfance (crèche)  |         |
| - Accueil extrascolaire du mercredi lors des vacances scolaires et actions envers les adolescents | 37,77 € |

|  |                 |
|--|-----------------|
| ORDURES MENAGERES<br>(dont 48,91 € financés par la taxe sur les ordures ménagères) | 82,32 €         |
| SERVICES GENERAUX<br>- Secrétariat, P.A.I.O., etc...                               | <u>31,70 €</u>  |
| <b><u>TOTAL</u></b>  | <b>264,93 €</b> |

\* la charge de la dette a été intégrée dans le coût par service.

### Commentaires :

Si le poids du fonctionnement scolaire est sensé rester stable (les services étant mis en oeuvre uniformément dans toutes les communes de la Vallée de la Suippe), le poids de l'animation pourrait connaître une certaine progression dans les années qui suivent car l'impact de la construction de la nouvelle crèche à Boulton sur Suippe (augmentation des effectifs) et la fin des derniers emplois aidés devraient encore générer de nouvelles charges.

Compte tenu des orientations définies ci-après :

- construction du Groupe Scolaire SUIPPE DES MARAIS (réalisé en 2004),
- reconstruction du Groupe Scolaire Elementaire avec Centre de Loisirs Sans Hébergement à Bazancourt (réalisé en 2005),
- construction d'un Accueil Jeune Enfance à Boulton sur Suippe (en cours),
- construction d'un équipement scolaire dans le secteur Est Warmeriville-Isles sur Suippe-Heutrégiville (en cours d'étude).
- Construction d'un équipement sportif sur le même secteur Est ainsi qu'un équipement polyvalent sur le secteur d'Heutrégiville (en cours d'étude).

mais également de la réflexion menée sur le positionnement d'une piscine sur le secteur, la charge de la dette augmentera significativement dans le futur.

Pour faire face à ces besoins structurants en lien avec le développement du Pays Rémois, il convient absolument de développer les activités économiques notamment au niveau agro-industriel en lien avec le pôle de compétitivité à vocation mondiale mais également dans d'autres secteurs d'activités (pour ne pas dépendre exclusivement de l'agro - industrie) afin de renforcer nos moyens financiers par des recettes supplémentaires liées à la Taxe Professionnelle.

Dans ce cadre, notre Communauté de Communes s'est engagée dans le développement d'une zone d'activités importante en prolongement de la zone existante du Val des Bois vers l'échangeur des Sohettes entre les RD20 et RD 20a aux abords de la RN51/A34.

### B) BILAN DE LA FISCALITE 2007

Vous trouverez ci-joint un tableau de fiscalité retraçant pour l'ensemble de la Communauté de Communes et de ses communes membres la totalité des fiscalités perçues sur les entreprises et les ménages.

### Situation fiscale des communes en 2009

|                            | Taxe d'habitation |               |                | Foncier bâti     |               |                  | Foncier non bâti |               |               | Total produits communaux | Attributions de compensation | Taxe Professionnelle<br>Produit intercommunal |              |                  | TEOM<br>Produit intercommunal |               |                |
|----------------------------|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|------------------|------------------|---------------|---------------|--------------------------|------------------------------|---|--------------|------------------|-------------------------------|---------------|----------------|
|                            | Base              | Taux          | Produit        | Base             | Taux          | Produit          | Base             | Taux          | Produit       |                          | Montant                      | Base  | Taux         | Produit          | Base                          | Taux          | Produit        |
| <b>Auménancourt</b>        | 655 639           | 18,00%        | 118 015        | 368 574          | 30,70%        | 113 152          | 53 943           | 18,60%        | 10 033        | 241 200                  | -135 148                     | 163 783                                       | 8,55%        | 14 003           | 392 464                       | 12,35%        | 48 476         |
| <b>Bazancourt</b>          | 1 102 791         | 9,15%         | 100 905        | 6 051 229        | 14,31%        | 865 931          | 44 725           | 14,55%        | 6 507         | 973 343                  | 1 032 687                    | 23 429 033                                    | 8,55%        | 2 003 183        | 881 760                       | 12,35%        | 108 918        |
| <b>Boult Sur Suipe</b>     | 1 038 487         | 16,89%        | 175 400        | 539 628          | 28,41%        | 153 308          | 73 389           | 24,69%        | 18 120        | 346 828                  | -159 131                     | 244 812                                       | 8,55%        | 20 931           | 615 772                       | 12,35%        | 76 056         |
| <b>Heutrégiville</b>       | 305 164           | 18,17%        | 55 448         | 169 552          | 25,78%        | 43 711           | 38 714           | 21,06%        | 8 153         | 107 312                  | -51 709                      | 29 898  | 8,55%        | 2 556            | 178 941                       | 12,35%        | 22 096         |
| <b>Isles Sur Suipe</b>     | 584 908           | 12,87%        | 75 278         | 455 361          | 16,60%        | 75 590           | 45 843           | 18,18%        | 8 334         | 159 202                  | 75 572                       | 2 036 116                                     | 8,55%        | 174 088          | 405 127                       | 12,35%        | 50 035         |
| <b>Saint Etienne/Suipe</b> | 175 575           | 18,21%        | 31 972         | 90 787           | 32,26%        | 29 288           | 27 417           | 26,09%        | 7 153         | 68 413                   | -41 268                      | 20 782  | 8,55%        | 1 777            | 96 400                        | 12,35%        | 11 907         |
| <b>Warmeriville</b>        | 1 406 312         | 18,13%        | 254 964        | 888 972          | 19,37%        | 172 194          | 86 079           | 19,30%        | 16 613        | 443 771                  | -253 504                     | 708 870                                       | 8,55%        | 60 608           | 907 940                       | 12,35%        | 112 155        |
| <b>TOTAL</b>               | <b>5 268 876</b>  | <b>15,41%</b> | <b>811 982</b> | <b>8 564 103</b> | <b>16,97%</b> | <b>1 453 174</b> | <b>370 110</b>   | <b>20,24%</b> | <b>74 913</b> |                          | <b>467 499</b>               |   |              |                  |                               |               |                |
| <b>Cdc Fisc T.P.U.</b>     |                   |               |                |                  |               |                  |                  |               |               |                          |                              | <b>26 633 294</b>                             | <b>8,55%</b> | <b>2 277 146</b> | <b>3 478 404</b>              | <b>12,35%</b> | <b>429 643</b> |